

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ
88, RUE VALETTE, 88
BERGERAC
(DORDOGNE)

Bergerac le novembre 1948

Mon cher Camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 5 décembre. Cette journée traditionnelle, nous la passerons entièrement au Collège Henri IV rue Lakanal.

Le matin, à 10 heures 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une classe.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

Après l'Assemblée générale, nous irons nous incliner devant le monument élevé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades Morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, à midi, un banquet sera servi, pour la première fois depuis la fondation de l'Amicale, au réfectoire du Collège, œuvre de notre camarade Aubert, artiste aveugle qualifié par l'Institut de France.

L'ensemble total des frais sera de 450 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 27 novembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :
Docteur PIERRE ROUSSEAU

VOIR AU VERSO



VOIR AU RECTO

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909 et Reconnue d'utilité publique par Décret du 26 juin 1941

PROCURATION

Le soussigné (1) _____
donne pouvoir à M. (2) _____
pour le représenter à l'Assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves du Collège Henri IV de Bergerac du 5 décembre 1948 et :

- 1° Approuver le rapport moral du Secrétaire général ;
- 2° Approuver le rapport financier du Trésorier ;
- 3° Décider { du maintien (3) de l'affiliation de l'Amicale à l'Union des Associations de France.
de la rupture

4° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration. MM. BARTHE, COLLET, FOURNIER, et DE MESLON, sont sortants. (4)

A _____ le _____ 1948

- (1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse du mandant.
- (2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence à l'Assemblée générale est certaine ou LAISSER EN BLANC.
- (3) Rayer la mention inutile.
- (4) Ils peuvent être réélus.

Bulletin à détacher, à remplir et à adresser sans retard au secrétaire général : Robert CCO, 88, rue Valette à BERGERAC.

Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Bergerac

COLLÈGE HENRI IV
1948
VINGTIÈME BULLETIN
39^e Année

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

BERGERAC — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (H. TRILAUD & C^{ie})

LA PETITE HISTOIRE

LE COLLÈGE IL Y A CENT ANS

En 1848, année de la Révolution, en dépit de fougueux mouvements d'opinion en Dordogne, le Collège continue à vivre normalement et son effectif est de 112 élèves. Il coûte à la Ville 7.015 francs de déficit.

A l'arrivée de M. DELATRE, licencié ès sciences physiques et ès sciences mathématiques, M. VIALA régent de philosophie est déchargé du cours de physique qu'il faisait par pur dévouement et pour le bien du Collège.

Par mesure d'économie et pour ne pas réduire le traitement des régents, on diminue les indemnités des aumôniers catholique et protestant ainsi que celles des trois professeurs d'anglais, d'allemand et d'espagnol.

A la suite d'un rapport défavorable du Principal et malgré un vœu du Conseil Municipal, M. MAROT instituteur détaché au Collège (depuis que son école installée dans un bâtiment de la caserne a été supprimée à l'arrivée de la garnison), n'est pas admis à remplacer M. HELIER en qualité de professeur de français.

LE COLLÈGE EN 1948

On compte 489 élèves.

En 1948, 24 élèves ont été admissibles et définitivement reçus au baccalauréat.

Les distributions solennelles des prix ont eu lieu le mardi 13 juillet 1948 dans les Collèges de Bergerac. Elles ont été présidées au Collège de Jeunes Filles par Robert COQ notre Secrétaire-Général et au Collège Henri IV par notre Président le Dr Pierre ROUSSEAU. Le discours d'usage a été prononcé par M. MAGNE professeur de sciences physiques et nous sommes heureux de pouvoir reproduire le texte du discours du Président de l'Amicale :

Il y a 25 ans, M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux me faisait l'honneur de me confier la Présidence d'une réunion toute semblable à celle-ci. C'était à l'issue d'une guerre, où la France rayonnait de tout l'éclat de ses victoires, dans la grandeur même de ses sacrifices, à l'aurore, semblait-il, d'une définitive paix. J'ai aujourd'hui la même mission, à la fin d'une autre guerre, où notre patrie, de nouveau victorieuse, doit renaître des cendres de l'invasion, et la paix n'est pas encore signée entre les peuples...

Cet honneur qui m'est fait et dont je sens tout le prix, je le partage avec l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV, ce foyer si vivant, un des premiers, par l'esprit qui l'anime, parmi les associations d'anciens élèves des Lycées et Collèges français. Et je veux tout de suite vous adresser mon appel, mes chers camarades. Vous viendrez un jour parmi nous, dans l'épanouissement de votre jeunesse, nous aider de votre force généreuse; vous viendrez aussi au soir de votre vie, quand vous aurez soif d'écouter la douce musique du souvenir. Cette musique, vous serez avides d'en entendre les intimes résonnances, après une existence de bonheur ou de détresse, après les triomphes ou les cruautés de la lutte pour la vie, même dans cette étape de l'humanité, dont nous apercevons déjà l'aube à l'horizon, même au cours de cet âge que l'histoire nommera sans doute l'âge atomique.

*
**

C'est en raison de leur brûlante actualité, que votre professeur a voulu, avant votre départ pour des vacances joyeuses, évoquer pour vous en quelques pages, comme la Somme des connaissances acquises à ce moment de l'Evolution du Monde. Depuis bientôt 50 ans, nous assistons à l'ébranlement progressif des vieilles hypothèses qui nous semblaient à la base de tout l'Enseignement des Sciences. Voilà la fin de la physique classique; la théorie des quanta ouvrant la route aux conceptions les plus hardies et aux découvertes les plus étonnantes. Les lois de Newton et de Képler ne sont plus intangibles. Les lois de la Relativité, les conceptions modernes de la matière, dont la nature intime est soumise à une analyse qui ne permet pas encore d'en fixer tous les éléments, vont rejoindre les grands problèmes métaphysiques qui ont toujours hanté le cœur humain. L'atome lui-même le vieil atome de Leibnitz devient tout un univers : il éclate dans ses corpuscules, ses électrons positifs ou négatifs, son proton, son neutron. La physique nucléaire sollicite au premier plan le génie des chercheurs. Voici enfin la désintégration atomique, avec ses chaînes explosives, son énergie libérée pour le Bien et pour le Mal, pour la bombe atomique, ou peut-être pour le mieux être de l'humanité.

C'est ainsi que Prométhée, si l'on en croit la légende, déroba aux Dieux de l'Olympe les grands Secrets de la Nature — Mais les Dieux, puisant sans doute leur Sagesse dans la lumière

du ciel de l'Attique, ne voulurent pas accorder aux hommes une puissance capable de les élever au sommet de l'échelle de la connaissance, et leur permettre d'être aussi les ouvriers de leur propre destruction.

Plus heureux que Prométhée, nos savants modernes ne seront pas enchaînés au Rocher symbolique. Ils poursuivront leur tâche chacun à la place qu'il doit occuper, chacun s'efforçant d'apporter sa pierre au grand œuvre scientifique. Dans une grève battue par les flots, est-il possible de fixer l'empreinte que chacun d'eux laissa sur le rivage.

Il me souvient à ce propos, mes chers amis, d'un camarade charmant que j'avais à mes côtés sur les bancs de notre collège. C'était un grand garçon blond brouillé avec l'orthographe, que je voyais avec étonnement — j'étais moi-même brouillé avec les sciences exactes — couvrir des pages blanches de longues formules chimiques. Un jour, il avait seize ans, il m'apporta joyeux un exemplaire de la « Revue Rose » relatant une communication d'Emmanuel Pozzi-Escot, c'était son nom, à l'Académie des Sciences. Il s'agissait, je crois, d'un mode nouveau de préparation de je ne sais quel corps chimique. Et ce furent d'autres communications... à 17 ans, il écrit un traité des moteurs à gaz et à vapeur, à 19 ans, un traité de chimie analytique qualitative, une Initiation à la chimie, un traité d'analyse qualitative mitrochimique. C'est le grand Poincaré qui le présente à la Société de physique, Marcelin Berthelot à la Société française de chimie. A 25 ans il est vice-président d'un congrès international de chimie en Belgique. Après quelques années de travaux en France, Pozzi-Escot va vers l'Aventure.

Accueilli au Pérou, il s'y emploie tout entier et peut enfin donner sa

mesure. Il écrit toujours de nombreux mémoires, sur les gaz de combat, sur l'énergie atomique, que sais-je ? Il publie ses leçons, car il est professeur à l'École militaire, à l'École navale, à la Faculté des sciences. Il est membre de l'Académie des sciences. Le Pérou lui décerne une décoration qui est la plus haute récompense que ce pays accorde à ses nationaux.

Comblé d'honneurs, il continuera son labeur journalier, sans se laisser détourner de sa route, vers le but qu'il a fixé à son existence.

J'ai eu plaisir, mes chers amis, à vous faire ainsi connaître un de vos camarades lointains, dont la volonté persévérante a fait un des savants dont peut s'honorer notre petite patrie. Il n'a pas oublié son collègue; je voudrais que ces quelques mots lui disent par delà les océans que son collègue ne l'oublie pas.

Laissons très simplement aller notre reconnaissance vers ces hommes qui, effleurés par l'aile du génie, ou dans la patiente solitude des laboratoires, voient monter, comme les conquistadors de Hérédia :

« ... en un ciel ignoré.
Du fond de l'océan des étoiles nouvelles. »

Et voici, Messieurs, qu'une question toute naturelle se pose à nos consciences. La seule destinée de l'homme est-elle donc de soulever toujours plus haut le voile des secrets du Monde, sans que leur connaissance soumise elle-même aux lois de la Relativité, ait une influence profonde sur le Progrès spirituel et moral ? Depuis des millénaires, je ne sache pas qu'une salutaire transformation ait été apportée aux rapports qu'entretiennent entre eux les individus et les nations, pour l'avènement du Bien et le culte du Beau.

Nos statuaires n'ont pas réalisé plus de Beauté que ceux qui édifièrent le

Panthéon et Renan pourrait redire sa prière sur l'Acropole sans trouver un second sanctuaire où écrire ses pages immortelles. Les découvertes atomiques conduiront-elles donc vers des visions d'épouvante sans précédent sur notre globe et nos universités devront-elles pour des temps rudes forger à nos fils des armatures d'airain, pour des temps sans tendresse, former des hommes sans pitié ! Et ceux-là mêmes, malgré la rigueur de leur formation, sauront-ils mieux que leurs aînés, au cours de siècles sans poésie édifier ces lois, expression de l'idéale justice, capables d'éviter les catastrophes humaines et de conduire les individus ou les nations vers un respect mutuel et une mutuelle compréhension !

Imprimer d'ailleurs une direction vigoureuse à de jeunes cerveaux est, nous le savons, d'une décevante et instable réalisation. Vouloir enfermer le réel dans des formules ne peut qu'aboutir à des méthodes inefficaces. L'âme de l'enfance bien que merveilleusement « miraculeusement accordé à la mélodie du monde » ainsi que l'écrit le poète, a des échappées de lumière qui déconcertent toutes les prévisions. Il est un coin de cette âme que nul contrôle ne saurait atteindre. Les enfants ont des douleurs, des angoisses, plus fortes parfois que celles des hommes, mais qui se dissipent bien vite dans de claires aurores. Ils portent en eux-mêmes tout un monde merveilleux, fruit de leur imagination et plein des images de leurs rêves. « Je n'ai jamais voulu, dit l'auteur de Marius et Fanny, aller aux îles sous le vent, car dans mon enfance, je me les imaginais si belles que je

craignais d'avoir une désillusion. »

C'est ce monde qui évoquera pour nous Alain Fournier dans les pages charmantes du *Grand Meaulne*, où nous assistons à l'éveil dans un cœur d'enfant de sentiments hier encore inconnus de lui-même, qui le mènent tout droit vers la prodigieuse découverte et vers la radieuse Aventure.

Et je me plais à penser que ce sera peut-être le sort des humbles, de ceux qui ne sont pas tout entiers des fils de méthodes scientifiques mais absolues d'être parmi les meilleurs ouvriers de la vie nouvelle.

Plus heureux que le Solness d'Ibsen, qu'ils soient les constructeurs, non pas de la Tour symbolique, mais de cet Avenir vers où tendent les aspirations des hommes, de cet édifice qu'animera enfin le souffle de l'immense Amour et de la véritable fraternité.



Mes chers enfants, un soir, quand vous vous pencherez sur votre passé, il en est parmi vous, qui auront poursuivi les sillons que leurs pères ont tracé avant eux. D'autres, comme votre camarade Pozzi-Escot auront consacré les heures de leur existence au labeur scientifique. Quelques-uns auront voulu connaître l'aventure, et découvrir la contrée mystérieuse où fidèle Meaulne égaré les attendra.

Mais aujourd'hui je voudrais voir gravé dans vos jeunes cœurs les simples mots de Platon qu'un vieux professeur écrivait chaque année au tableau noir pour ses philosophes :

Il faut aller toujours plus avant dans la recherche de la vérité.

Après la cérémonie un vin d'honneur a été servi au réfectoire à l'occasion des adieux universitaires de M. CHATAGNÉ, surveillant général, et de Mme MOUROT, professeur de 11^e, admis à la retraite au 1^{er} octobre 1948.

En feuilletant la palmarès on remarque que le Grand Prix d'Honneur de

l'Amicale est décerné à l'élève Jean FOUGEYROLLAS de la classe de mathématiques.

L'élève Michel BELIN de la classe de 6^e classique reçoit le prix de la Victoire.

L'élève Rodolphe GERMAIN de la classe de 1^{re} remporte le prix Georges Augiéras.

L'élève Paul VIDAL de la classe de mathématiques obtient un premier prix de sciences physiques et l'élève Jean BARAT le premier prix de Composition française en 1^{re} ABC moderne. Ces prix sont offerts par l'Association.

Nous saluons l'apparition d'un hebdomadaire du Collège créé en 5^e et en 2^e, tiré au ronéo et dont il nous est fait un service régulier. L'animateur paraît en être le jeune Jean LEFÈBVRE de la classe de seconde, fils de notre camarade Pierre LEFÈBVRE



LE SQUELETTE

C'était le squelette d'une femme, M. LALESQUE, professeur d'Histoire Naturelle se plaisait à le répéter. Et, aussi, sans doute pour calmer nos rudesses et nos promptitudes, il nous conseillait en l'approchant de garder de la prudence, les squelettes ayant parfois la gale, parceque, disait-il, cette maladie suit l'homme après sa mort.

En octobre 1914, quand le Collège fut transféré à la Mairie de Bergerac pour laisser la place à un hôpital temporaire (1), ce squelette fut déménagé par les élèves des classes 1915 et 1916 avant leur mobilisation. On fit bien les choses et le squelette quitta la rue Lakanal en fiacre (2) avec un manteau sur les épaules, une main négligemment appuyée sur la portière. Pendant le trajet, rue Malbec (3) et en descendant la rue Neuve d'Argenson, l'effet fut très réussi et le succès complet.

En 1919, après la victoire, les survivants de ces bons et joyeux drilles, à l'issue d'un banquet de retrouvailles pénétrèrent nuitamment dans le Collège pour enlever le squelette et aller l'étendre sur un banc du Jardin Public (4). Dès le patron-minet, les laitières (5) hurlèrent de frayeur en voyant « un mort » exposé en face de la maison d'un de nos camarades (6).

Maintenant le squelette offre un spectacle piteux. Il est relégué au fond du cabinet de physique. Sa tête est séparée du reste du corps et quelques côtes sont cassées. On sent pourtant qu'il lui est difficile de se résoudre à mourir une seconde fois.

(1) Voir le 17^e Bulletin (1945) page 39.

(2) 2 fr. la course pourboire compris (sic).

(3) Actuellement rue du Professeur Pozzi.

(4) Aujourd'hui, place de la République.

(5) En ce temps là il y avait du lait en abondance et on le distribuait à domicile.

(6) Georges Vernède.

Situation financière au 31 Décembre 1947

ACTIF		
DISPONIBLE		
Crédit Commercial de France à Bergerac.	1.674,94	
Chèques postaux c/c 367-52 Limoges.. ..	3.455 »	
Caisse d'Epargne.	19.514 »	
Numéraire en caisse.. . . .	3,70	
	24.647,64	24.647,64
REALISABLE		
Valeurs mobilières	82.550 »	
Valeurs non cotées	<i>mémoire</i>	
Valeurs bijoux	<i>mémoire</i>	
	82.550 »	82.550 »
IMMOBILISÉ		
Immeuble	500.000 »	500.000 »
		607.197,64
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1946	874.042,90	
Perte de l'exercice 1947	266.845,26	
	607.197,64	607.197,64

COMPTE DE GESTION (année 1947)

RECETTES		
1° Disponible au 31 décembre 1946		101.777,90
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations, bulletins, dons	27.511 »	
Loyer.	12.000 »	
Revenus de valeurs et dépôts.	14.871,20	
	54.382,20	
3° Ressources extraordinaires :		
Vente bijoux	16.736 »	
Vente titres.. . . .	177.053,75	
	193.789,75	
		349.949,85
DÉPENSES :		
1° Dépenses ordinaires :		
Immeuble, impôts, assurances	8.955 »	
Entretien tombeau Augiéras.. . . .	300 »	
Cotisation à l'Union des A.	180 »	
Prix.	536 »	
Frais de bureau.. . . .	3.234 »	
Participation à la fête annuelle	1.600 »	
Location de coffre et garde de titres	1.048,86	
Bulletin.. . . .	37.740 »	
	53.593,86	

	Report des Dépenses..	53.593,86
2°	Dépenses extraordinaires :	
	Monument	176.138 »
	Congrès.	95.570,35
		<u>271.708,35</u>
3°	Disponible au 31 décembre 1947	24.647,64
		<u>349.949,85</u>

RÉSULTATS

Excédent des dépenses sur recettes ordinaires :

	270.920,01	
moins value des titres	<u>12.661,25</u>	283.581,26
Vente des bijoux		<u>16.736 »</u>
Perte de l'exercice 1947		266.845,26

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France et ÉVALUATION au 31 décembre 1947

2	Bons de la Libération de 10.000 francs	19.600 »
210	fr. de rente 3 % 1945	5.000 »
720	fr. de rente 3 % perpétuel	17.000 »
1	Obligation P. T. T. 4 % 1941 de 1000 francs.. .. .	850 »
1/5	Foncière 2,60 % 1885	80 »
1	Obligation Ville de Paris 4,5 % 1929.	900 »
1	« 4 % 1931.	800 »
4	Actions Union Ind. et Com. du Périgord	400 »
1	Obligation hellénique 5 % 1914.. .. .	400 »
1	Obligation État de Sao-Paulo 5 % 1907	4.000 »
1	Obligation à revenu variable chemin de fer de Sao-Paulo à Rio-Grande	400 »
1	Obligation chemin de fer de Rosario à Puerto-Belgrano..	600 »
5	Obligations province de Santa-Fé 5 % 1910	32.500 »
2	Obligations Crédit Foncier Hongrois 3,50 %	20 »
	ENSEMBLE	<u>82.550 »</u>

VALEURS EN COFFRE ET NON COTÉES

- 3 Obligations Papeteries Rottersac.
- 4 Actions Eau minérale purgative naturelle de Bidas à Pouillon.
- 1 Obligation emprunt industriel du Gouvernement de la République chinoise
5 % or 1914.
- 3 Obligations Union minière métallurgique de Russie.
- 1 Bon de l'Exposition Coloniale de Paris 1931 n° 22.558.

L'Association fêtera en 1949 son quarantenaire.

Assemblée Générale du 14 décembre 1947

Au Collège à 10 heures 30, dans la classe de mathématiques, l'ancienne salle d'histoire à gradins.

35 membres sont présents et 30 sont régulièrement représentés.

On adopte le texte du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 décembre 1946 ainsi que le rapport moral du secrétaire général et le rapport financier du trésorier.

Sont réélus avec 63 voix MM. BÉNÉDICTY et PUCHEU.

Sont élus : MM. BOURZAC (63 voix) et Georges BRASSEM (60 voix).

On relève le prix des cotisations.



Réunion du Conseil d'Administration

Le 17 juin 1948

On décide de donner le mardi 29 juin un gala au cinéma Odéon en présentant le film de Jean Faurez « La vie en rose ».

L'Assemblée générale du 5 décembre 1948 appréciera l'opportunité du maintien de l'affiliation de l'Association à l'Union des A.

La déclaration de la succession de Mme Augiéras a été souscrite le 14 juin 1948. Le solde des bijoux a été vendu aux enchères publiques pour 7.313 fr. ce qui porte l'aliénation totale à 22.049 francs.

Le Conseil général de la Dordogne a versé une somme de 5.000 fr. pour subvention à l'occasion du Congrès.

Le 19 octobre 1948

Le traiteur BARRAUD servira le banquet du 5 décembre au réfectoire.

On règle l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Le loyer de l'immeuble Augiéras sera majoré au 1^{er} janvier 1949 conformément à la loi.

Le Collège par l'optique du Cinéma

Le réfectoire = La grande Illusion. *La rentrée* = L'Eternel retour. *La sortie* = La route du large. *Les cours* = Autant en emporte le vent. *Les Maîtres d'Internat* = Les Visiteurs du soir. *Devant le tableau* = Face au destin. *La distribution des prix* = La Grande Parade.

(Extrait de la *Poule au Pot*).

XXI^e BANQUET DU 14 DÉCEMBRE 1947

En raison du banquet officiel du Congrès servi le 26 mai, l'Amicale a voulu que la fête traditionnelle du deuxième dimanche de décembre 1947 garde un caractère intime. La place ne nous permet pas dans ce texte concis de donner ici les noms des 64 convives présents. En l'absence d'invités, un seul discours a été prononcé, celui de notre Président :

L'année 1947 fut fertile en fêtes, banquets et discours. Vous l'avez d'ailleurs constaté en parcourant les pages du bulletin si élégant qu'une fois de plus M. Coq vous a présenté cette année.

Et c'est, mes chers camarades, pour vous protéger contre les débordements de l'éloquence officielle, et aussi... pour laisser à votre infortuné Président quelques repos, que votre conseil d'administration, dans sa haute sagesse, a décidé de donner à notre réunion annuelle ce caractère d'intimité qui rend inutiles et malvenus tous les discours.

Je vais donc simplement tout à l'heure lever avec vous mon verre à la prospérité de notre association déjà plus que trentenaire. Mais je veux vous dire auparavant que cette société qui rayonne d'un si vif éclat parmi ses sœurs, les quelque 200 associations d'anciens Elèves des Lycées et Collèges français, vaut bien que nous vidions une coupe en son honneur. Elle a pu, malgré les circonstances, malgré des difficultés de tout ordre, réunir les éléments de succès d'un congrès qui a répandu au loin le renom de notre cité. Certes, les étrangers de passage à Bergerac ont continué d'emporter de leur séjour le meilleur des souvenirs — que dire du souvenir que garderont

au cœur ceux qui, venus des points les plus reculés de nos provinces françaises, furent les hôtes de notre association ! Quant à nous, nous avons eu la satisfaction de remplir les charges du testament de Madame Augières, notre bienfaitrice. Mais nous avons eu aussi la grande joie dans l'apothéose d'une belle journée ensoleillée, d'inaugurer, au milieu d'une foule recueillie et émue, le simple et sobre monument qui rappelle aux passants que les jeunes gens du collège Henri IV ont su faire tout leur devoir et offrir à la France meurtrie le sacrifice de leurs existences.

Mes chers camarades, vous avez laissé au dehors en entrant dans cette salle les passions qui agitent les hommes et vous êtes venus demander à votre Amicale quelques heures d'oubli et de repos. Vous avez ainsi choisi la forme la plus pure, la plus sûre de l'Amitié, celle qui puise sa source aux biens de camaraderie de l'enfance — C'est bien là la fortune des associations comme la nôtre de permettre à ses membres de renouer périodiquement les fils qui les unirent pendant leurs années de jeunesse.

C'est donc à notre association que je lève mon verre — je bois au collège Henri IV, à ses maîtres, à ses élèves, à M. le Principal; à M. le Surveillant

général qui va emporter dans sa retraite tous les regrets et la sympathie des anciens élèves — à nos membres honoraires de droit M. le Sous-préfet, M. le Maire de Bergerac — au conseil d'administration, à son Président, à

son vice-président M. de Meslon; à M. Barthe et M. Coq mes si dévoués collaborateurs à vous tous, mes chers amis, à vos familles, dans la concorde et dans la Paix.

DEUX CHARADES

Mon premier lorsqu'il est d'une } mère
 } mer peut être le plus chaud des berceaux
 } ou la plus froide des tombes

Mon second voit ses enfants chassés du paradis

Mon tout de ses exploits ne connaît plus le nombre (1)

BRASSEMER, huissier.

Mon premier est un récipient

Mon second sert à le remplir

Mon tout est un c... (1)

VERGNIOLE

Les diners mensuels sont servis chaque premier mardi, à 20 heures, à L'HOTEL DU COMMERCE, n° 37 place Gambetta, Bergerac. Téléph. n° 1.19.

Les Camarades sont priés de faire tenir au Trésorier de L'Association, M. Jean BARTHE, n° 10, rue de Coulmiers à Bergerac, le montant des cotisations. (membres titulaires 100 fr. ; membres honoraires 130 fr.) C/C POSTAL LIMOGES n° 367-52. Les souscripteurs perpétuels sont tenus de rembourser le prix du bulletin qui est de 70 fr.

Ce bulletin est tiré hors commerce à six cents exemplaires réservés aux seuls membres et aux amis de l'Association.

(1) Il se le sert lui-même avec assez de verve
Mais il ne permet pas qu'un autre le lui serve.